

ETUDE DE L'APVF

PETITES VILLES DE DEMAIN

Enquête à destination des élus des communes
Petites Villes de Demain – juin 2025



METHODE

1 646 petites villes sont couvertes par le programme



4 069 communes comprises entre 2 500 et 25 000 habitants



1 026 élus interrogés*



229 élus ont répondu à notre questionnaire entre le 31 mars et le 14 mai**



*Elus PVD, au sein de communes de la strate de l'APVF, soit 2 500 à 25 000 habitants

** De toutes les régions de l'Hexagone, mais également de la Réunion et de Martinique



1- Thématiques des plans d'actions et avancement



2 - Ingénierie



3 – Financements



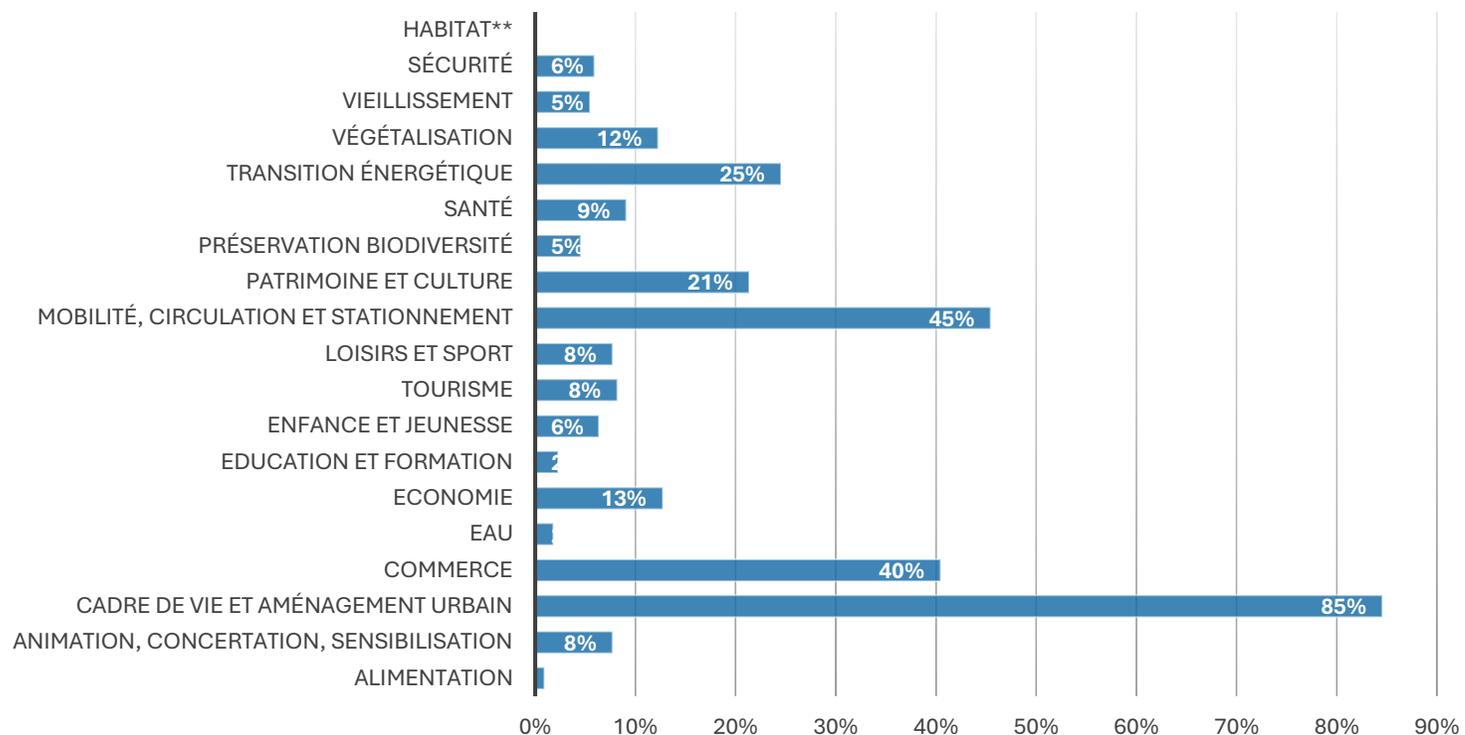
4 – Animation du réseau et perspectives



1e partie : Thématiques des plans d'action et avancement



Parmi les thématiques suivantes, sélectionnez les 3 que vous considérez prioritaires pour la réalisation de votre projet de territoire ?*



*Le total des réponses ne fait pas 100%

** L'absence de réponse pour la mention « habitat » résulte d'un problème de saisie du questionnaire

Les maires des petites villes évoquent comme chantiers prioritaires de leurs conventions-cadres :

- **Le cadre de vie et l'aménagement urbain ;**
- **La mobilité, la circulation et stationnement ;**
- **Le commerce.**

Ces éléments semblent correspondre aux premiers éléments d'analyse de l'ANCT tirés de l'outil *Grist*.

L'amélioration du cadre de vie, objectif central du programme, **constitue un élément quasiment incontournable pour les maires interrogés (85%).**



Quelques réponses d'élus PVD à la question:

« Vos actions prioritaires s'inscrivent-elles dans une démarche de transition écologique ? »

« Toutes nos actions comportent un volet transition écologique par choix politique et financier pour obtenir des subventions »

- Elue PVD de Nouvelle Aquitaine

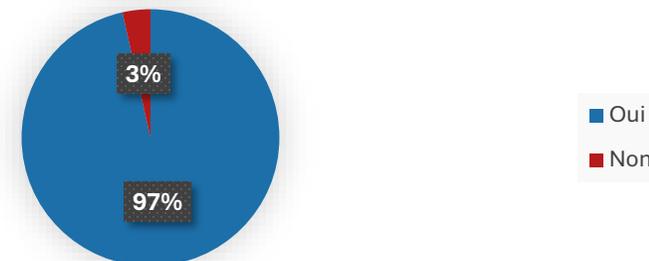
« Thématique transversale à chaque axe d'intervention du programme PVD »

- Maire d'Occitanie

« Nous mettons en œuvre des projets visant à favoriser la sobriété énergétique et à encourager la mobilité douce. »

- Elue PVD de Normandie

Vos actions prioritaires s'inscrivent-elles dans une démarche de transition écologique ?



L'ensemble des projets des PVD sont désormais pensés en prenant en compte l'impératif de transition écologique (97%).

Pour de nombreux maires, **il s'agit d'un engagement de campagne que le programme PVD a permis de faciliter.**



Quelques réponses d'élus PVD à la question:

« Comment ressentez-vous les effets de la revitalisation dans votre Commune ? »

« Une nouvelle dynamique s'installe, à confirmer à la livraison complète des travaux »

- Elu d'une PVD des Pays-de-la-Loire

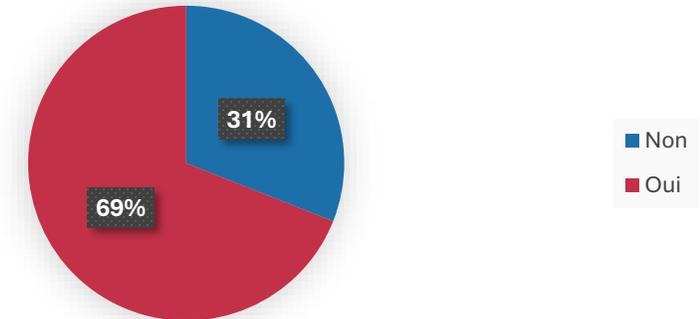
« Diminution de 30 % de la vacance résidentielle et diminution de 15% de la vacance commerciale »

- Maire d'une PVD de Nouvelle Aquitaine

« Dynamique commerciale et d'offre de service, rythme soutenu des investissements, assistance technique via les agences d'Etat »

- Elue d'une PVD d'Auvergne-Rhône-Alpes

Ressentez-vous les effets de la revitalisation dans votre commune ?



Une majorité significative d'élus PVD (près de 70%) ressent d'ores-et-déjà les effets de la revitalisation dans leur commune.

Ce ressenti se manifeste de différentes façons :

- Par un **dynamisme et une attractivité** accrue ;
- Par la **transformation concrète de la ville** et des projets sortant de terre ;
- Par la mise en place d'une réelle **stratégie de territoire**.



Quelques réponses d'élus PVD à la question :

« *Quels sont les obstacles passés et les freins actuels à la réalisation du Plan d'actions ?* »

« *Absence de financements dédiés à PVD* »

- Elu de Bourgogne-Franche-Comté

« *Les délais d'obtention des financements* »

- Elue de Bourgogne-Franche-Comté

« *Manque de financement* »

- Maire des Pays de la Loire

« *pilotage avec les différentes strates de collectivités (Interco), frein financier: pas d'aide à l'investissement* »

- Maire d'Auvergne-Rhône-Alpes

Près d'un élu sur deux (55%) considère que le principal frein à la réalisation de leur programme de revitalisation est lié à un manque de financement.

Toutefois, **seuls 5% des élus interrogés évoquent le manque « d'ingénierie »** ou la « complexité » des démarches à entreprendre comme des freins, ce qui signale **le succès de la démarche d'accompagnement.**

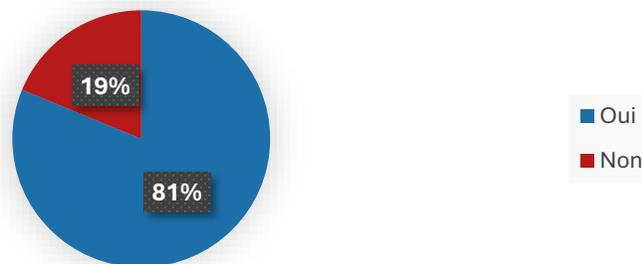
Enfin, une proportion significative d'élus (8%) déplore **le manque de temps pour mener à bien les projets de revitalisation.**



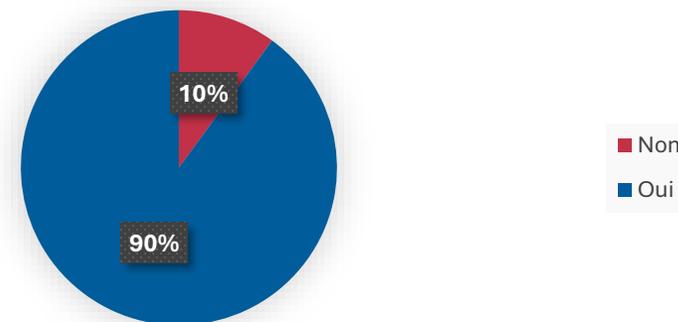
2^e partie : Ingénierie



L'aide à l'ingénierie, dispensée par le programme PVD, a-t-elle aidé à la conception d'un projet de territoire ?



Les compétences du chef de projet PVD étaient-elles adaptées aux besoins de la commune ?



Le soutien en ingénierie est plébiscité par les maires (81%) et les compétences des chefs de projets PVD sont reconnus comme étant pertinentes pour les accompagner (90%).

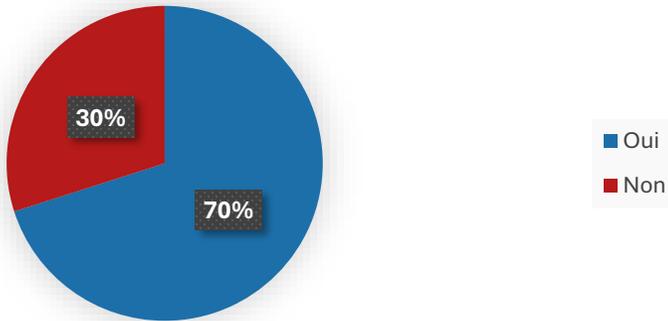
La principale limite, évoquée par les élus quant à l'aide à la conception au projet de territoire revient, dans les éléments qualitatifs recueillis, **à l'existence d'un projet de territoire antérieurement** au programme PVD.

S'agissant des chefs de projet, les élus saluent notamment des **compétences rapidement déployables sur le terrain, source de gains de temps.**



Le partage du chef de projet entre plusieurs communes s'est généralement bien déroulé (70%) sans déposséder le maire de son rôle de pilote du projet (83%). **La logique de politique publique « cousue-main » semble donc avoir fonctionné aux yeux des élus.**

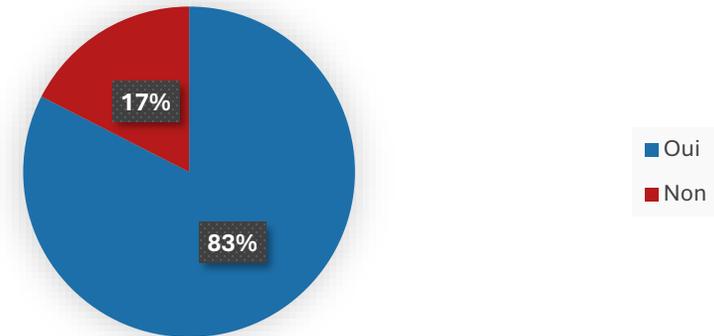
Le partage du poste de chef de projet avec une (au moins) autre commune s'est-il bien déroulé ?



« Adaptabilité selon les besoins entre les 2 communes concernées, la communauté de communes et de la cheffe de projet »

- Elue d'Auvergne-Rhône-Alpes

Vous considérez-vous comme le pilote (en tant qu'élue) de votre projet de territoire ?



« C'est le cœur de notre engagement, bonnes relations avec cheffe projet, multi compétences complémentaires »

- Maire du Grand Est



Quelques réponses d'élus PVD à la question:

« Depuis que votre commune est lauréate du programme PVD, avez-vous ressenti une amélioration des modalités de travail avec les partenaires du programme? »

« Beaucoup de contacts alors que très peu auparavant »

- Maire PVD d'Auvergne-Rhône-Alpes

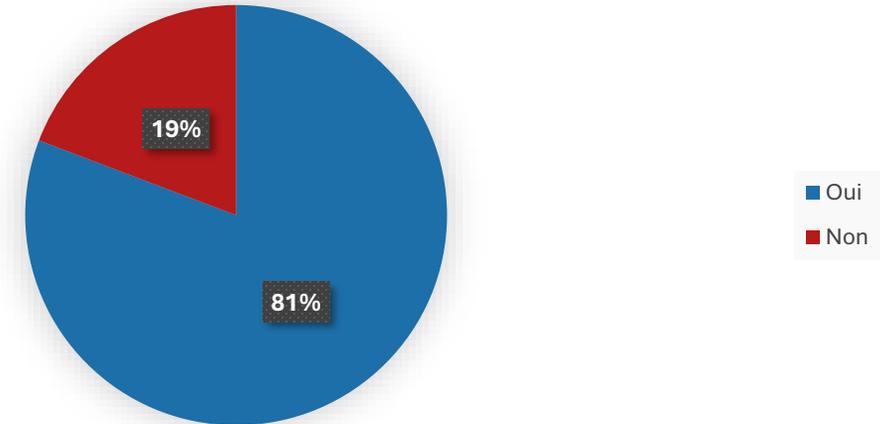
« Fluidité acquise dans le retour des aides accordées »

- Maire PVD de Martinique

« Avec BDT, rencontres et échanges réguliers - force de proposition »

- Maire des Pays-de-la-Loire

Depuis que votre commune est lauréate du programme PVD, avez-vous ressenti une amélioration des modalités de travail avec les partenaires du programme?



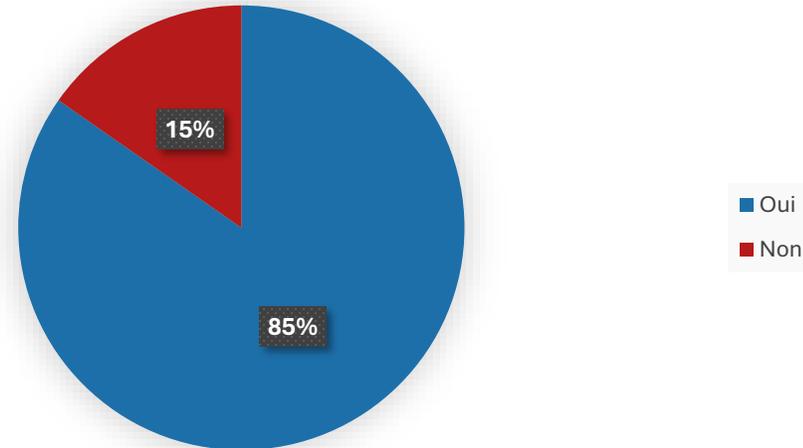
Le caractère partenarial du programme apparaît comme très satisfaisant pour les élus PVD.

En effet, **81% d'entre eux considèrent que leur collaboration s'est améliorée** avec les partenaires institutionnels du programme. Les principaux facteurs ayant permis ce succès sont d'après les élus interrogés :

- Des contacts mieux identifiés ;
- Des contacts plus réguliers ;
- Des partenaires force de proposition au service du projet de territoire.



Le référent de l'Etat du programme PVD a-t-il aidé à la mise en œuvre de votre projet de territoire ?

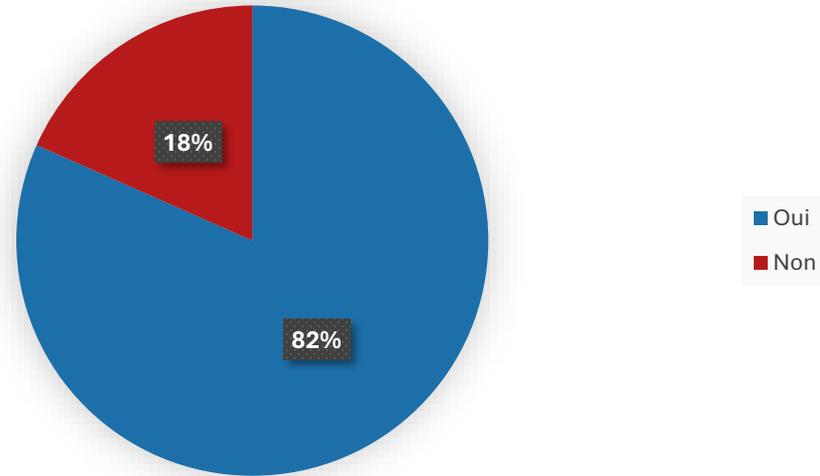


Le rôle d'accompagnement du référent de l'Etat est reconnu et apprécié par les élus PVD à une très large majorité (85%).

La plupart des élus ayant répondu par la négative n'identifient pas le représentant de l'Etat sur leur territoire, **ce qui pose la question de l'empreinte territoriale sur le territoire pour accompagner les élus.**



Participez-vous, en tant qu' élu, aux comités de projet PVD ?



La très grande majorité des élus interrogés participent aux comités de projet PVD (82%).

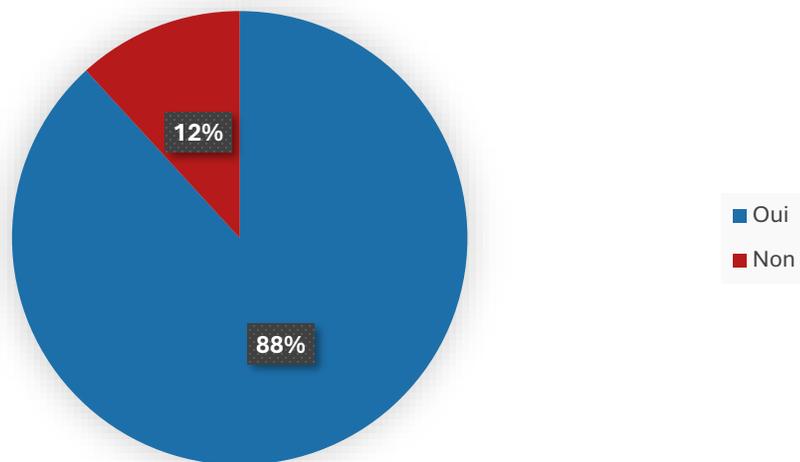
Le mode de gouvernance « cousu-main » avec l'ensemble des partenaires semble convenir aux maires. Les élus déplorent toutefois **le manque de temps pour pouvoir participer à l'instance.**

A défaut ce sont les chefs de projet qui y participent.



Avec un lancement du programme en 2021 et la finalisation des conventions-cadres l'année suivante, un élément déterminant de la réussite du programme consiste dans le passage du Plan d'action à sa mise en œuvre.

Le passage de l'élaboration du Plan d'actions à sa mise en oeuvre s'est-il bien déroulé ?



« (...) les ambitions peuvent être freinées par les moyens financiers de la commune »
- Elu PVD de Nouvelle Aquitaine

Les élus PVD considèrent très largement (88%) que **le passage à la phase opérationnelle s'est bien déroulé.**

Les élus saluent les compétences des chefs de projet pour cette réussite.

Les principales limites relevées par les élus pour achever les projets initiés sont **le temps et les financements.**

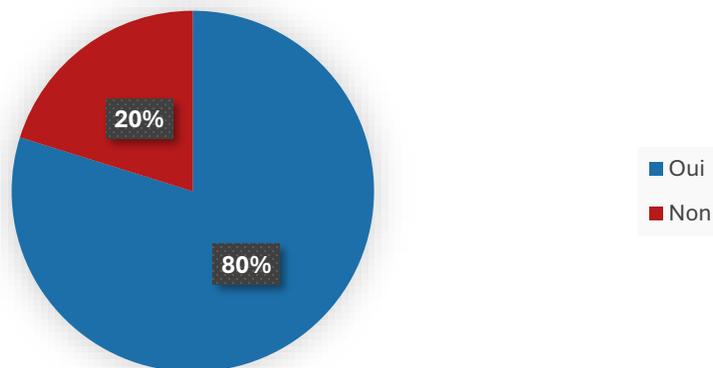
« Il reste encore du chemin avant de réaliser tous les projets identifiés. Il faudrait un chargé de mission Habitat »
- Maire PVD de Nouvelle Aquitaine



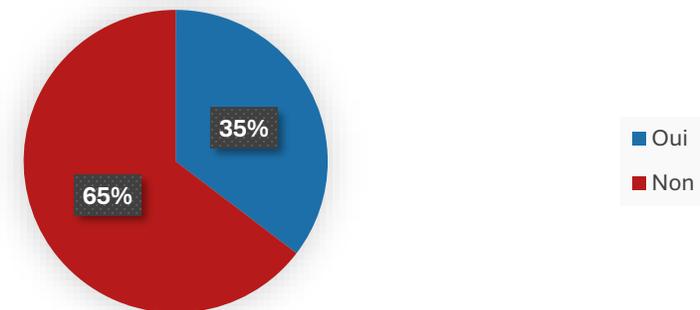
3e partie : Financement



Disposez-vous d'une programmation pluriannuelle de vos projets d'investissement ?



Avez-vous réuni les capacités d'investissement suffisantes pour mener à bien les projets inscrits à votre convention ?



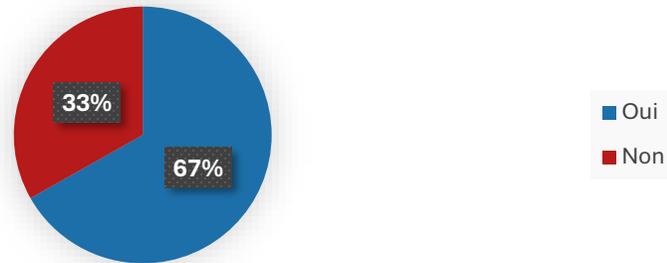
En dépit d'un accompagnement en ingénierie, les élus PVD ont fait état de difficultés en matière de capacités de financement pour mener à bien leur programme d'Actions PVD.

Face à ces difficultés, une grande partie des élus interrogés se sont dotés d'une programmation pluriannuelle d'investissement (80%). Cette meilleure prévisibilité n'a cependant pas permis de dégager les capacités d'investissement suffisantes à la mise en œuvre du Plan d'actions pour les deux-tiers des maires interrogés.

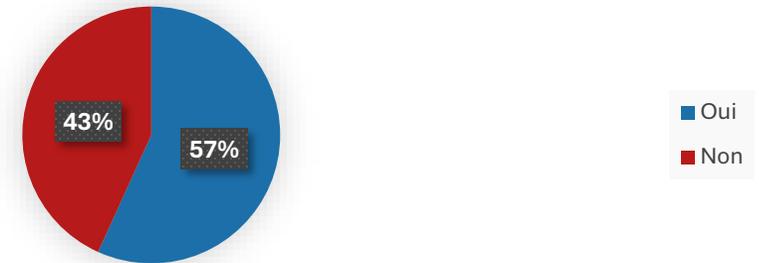
Facilités de financement liées au programme



Avez-vous disposé de facilités d'accès aux financements de droit commun en tant que "commune lauréate du Programme Petites..."



Avez-vous disposé de facilités d'accès aux financements du Fonds vert en tant que "commune lauréate du Programme Petites Villes de Demain" ?



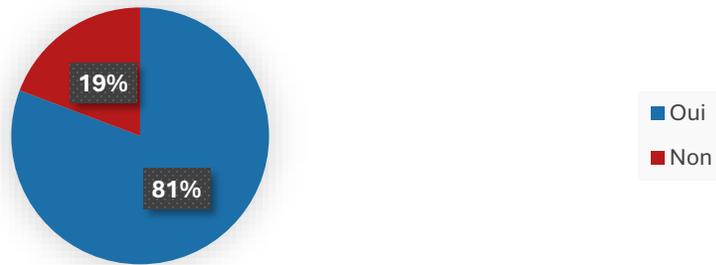
Bien que le programme Petites Villes de Demain ne fournisse pas de soutien dédié à l'investissement, le fait d'être lauréat du programme a permis, selon les élus interrogés de disposer de facilités de financement.

Ainsi, une majorité d'élus PVD, considèrent que le fait que **leur commune soit lauréate du programme leur a permis de disposer de financement de droit commun (67%) ou au Fonds vert (57%).**

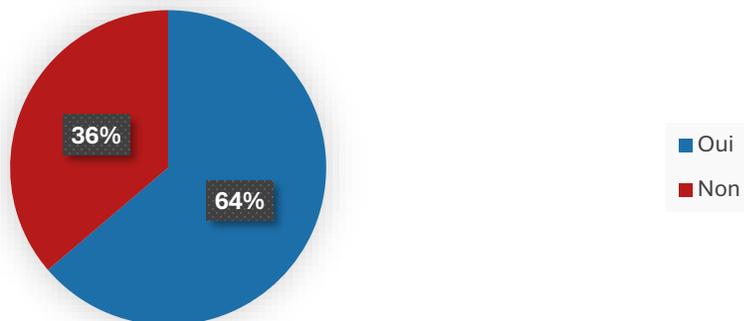
L'enjeu de l'accès aux dispositifs de financement est considéré comme l'un des principaux obstacles à la mise en œuvre du Plans d'action PVD. **C'est la raison pour laquelle l'APVF plaide pour un système « coupe-file » pour les communes lauréates.**



Les cofinancements des partenaires du programme, en subvention ou en prêts, vous ont-ils aidé à engager la réalisation de votre projet de territoire ?



Avez-vous eu recours à l'emprunt pour financer les projets de votre convention ?



L'accompagnement financier des partenaires du programme est **un élément important de la réussite de la mise en œuvre du Plan d'actions pour les élus interrogés (81%)**.

Les retours qualitatifs sont ambivalents : tout en considérant que ce soutien un « vital » ou « indispensable », de nombreux maires le jugent encore « insuffisant ».

A noter par ailleurs, **un recours étendu à l'emprunt par les élus PVD (64%)**.

Un soutien « satisfaisant compte tenu de la situation financière délicate de nos partenaires et des fi[nances] publiques en général »

- Maire de Bourgogne-Franche-Comté



4e partie : Animation du réseau et perspectives



Quelques réponses d'élus PVD à la question:

« Avez-vous participé, en tant qu'élus, en présentiel ou à distance, aux rencontres du Club PVD ? »

« les techniciens y participent et représentent la commune »

- Elu PVD des Hauts-de-France

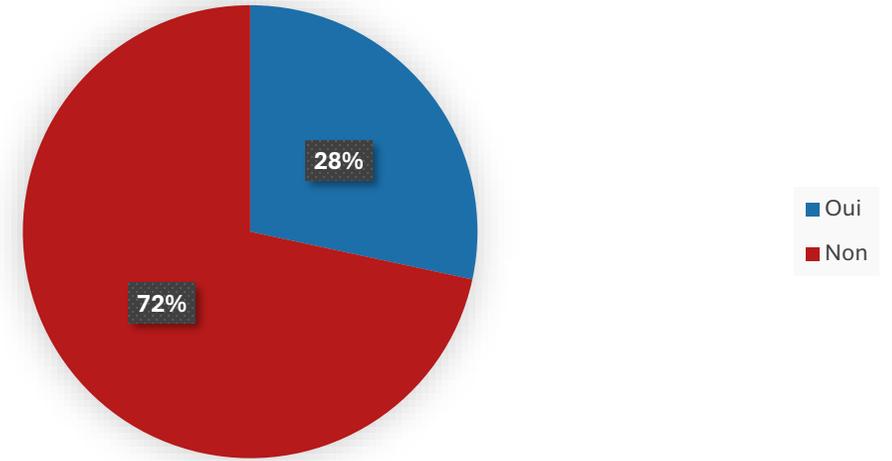
« Chacun sa place »

- Maire PVD des Pays-de-la-Loire

« Manque de temps »

- Maire PVD d'Occitanie

Avez-vous participé, en tant qu'élus, en présentiel ou à distance, aux rencontres du Club PVD ?



La très grande majorité des élus interrogés ne participent pas aux rencontres du Club PVD (72%).

Les principales raisons invoquées sont **le manque de temps** et **l'absence de thématiques adaptées aux élus.**



Quelques réponses d'élus PVD à la question:

« *Souhaitez-vous une reconduction du programme PVD au-delà de 2026?* »

« *Il est impératif de poursuivre l'accompagnement des projets initiés. Beaucoup ne sont pas encore lancés en phase opérationnelle.* »

- Elue de Nouvelle-Aquitaine

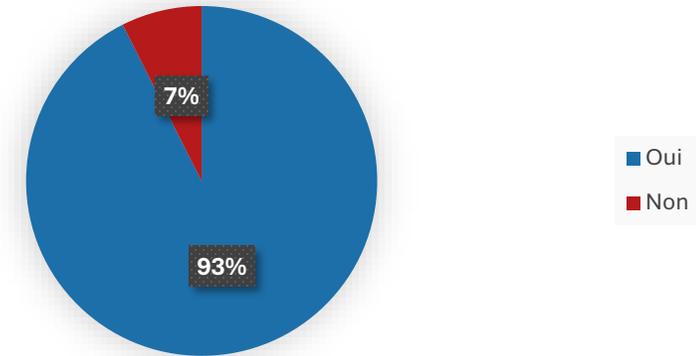
« *La reconduction du dispositif est nécessaire pour poursuivre le lancement de nos projets. 2 mandats sont nécessaires à minima* »

- Maire de Normandie

« *Merci de poursuivre ce programme et l'accompagnement financier en ingénierie svp* »

- Maire de Nouvelle-Aquitaine

Souhaitez-vous une reconduction du programme PVD au-delà de 2026 ?



Les élus PVD demandent à 93% la reconduction du programme au-delà de 2026.

L'enjeu principal est de pouvoir mener à terme les projets initiés. De nombreux élus notent par ailleurs que le programme a été retardé par la crise sanitaire ; **les opérations de revitalisation s'inscrivent dans le temps long.**



« financement du chargé de mission sera poursuivi au-delà de 2026 et une enveloppe "PVD" créée comme le fonds vert »

- Maire PVD d'Occitanie

« Un vrai programme concret, proche de la réalité.

Une vraie aide pour les projets »

- Maire PVD des Pays-de-la-Loire

« Il faut rallonger le délai pour que les projets puissent voir le jour, sinon PVD risque de rester une source de frustrations »

- Maire PVD de Bretagne

« J'aimerais une plus grande priorisation des financements DETR/DSIL/Fonds Verts aux communes lauréates au programme PVD. »

- Maire PVD d'Occitanie

Principaux enseignements

• Ingénierie

- **81 %** des élus interrogés considèrent que **l'apport en ingénierie les a aidés à concevoir leur projet de territoire ;**
 - **90%** d'entre eux **considèrent que les compétences des chefs de projets sont adaptées ;**
 - **Seuls 5%** des élus **considèrent le manque d'ingénierie comme un frein** à la mise en œuvre de leur projet de territoire grâce au programme PVD
- **L'accompagnement en ingénierie a permis de répondre aux besoins exprimés par les élus**

• Financement

- En dépit de l'absence de financements d'investissement fléchés, **67% des élus ont perçu ont perçu une plus grande facilité dans l'accès aux financements de droit commun ;**
 - Toutefois, le manque de financements constitue l'obstacle principal à la mise en œuvre du plan d'actions des élus : **65% d'entre eux affirment ne pas avoir réussi à réunir les capacités financières suffisantes.**
- **Les élus déplorent l'absence de soutien financier systématique pour la réalisation de leur projet de revitalisation**

• Perspectives

- **Les élus PVD appellent massivement (93%) à la reconduction du programme pour mener à terme leur projet de revitalisation.**



L'Association des petites villes de France fédère, depuis 1990, les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Après avoir demandé et obtenu un plan de revitalisation en faveur des petites villes centres, elle est aujourd'hui partenaire national du programme et contribue activement à sa réussite aux côtés de l'ANCT.

Association des Petites Villes de France

42, boulevard Raspail, 75007 Paris

Tél. : 01 45 44 00 83

Elias Maaouia, Responsable relations institutionnelles de l' APVF, emaouia@apvf.asso.fr

www.apvf.asso.fr